

09 OCT. 2008

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

**des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles**

NOIBRES DE MEMBRES

Afférents > h. Com le En exero ce yndical	Presentis
-------------------------------------------------	-----------

37	37	27
----	----	----

Date de la convocation

05/09/08

Date d'affichage

05/09/08

Objet de la Delibération

N° 2008-09-06
Modifications et création de postes
au tableau des effectifs

Séance du 15 septembre 2008

L'an deux mille huit

Et le quinze septembre 2008

à Dix Huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **D.BEDOS** (CdC Coteaux-Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BARSSE** (Bédarieux), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **R.CHABBERT** (CdC Le Minervois), **M A EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F. GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **MH LAVASTRE** (Bédarieux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **R.PAILLES** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),

Acte révisé le 23/09/08
après la fabrication
et publication le 23/09/08
du notification

SOUS PREFECTURE
REGISTRE
- 3 OCT. 2008
SERVICE COMMUNAL

Objet : Modifications et création de postes au tableau des effectifs

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 articles 20 21 22 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique,

Il y a lieu de procéder à une modification du tableau des effectifs, compte tenu :

- de l'admission par concours sur la liste d'aptitude d'adjoint administratif de 1ère classe de deux agents du Pays, pour lesquels il y a lieu d'ouvrir les postes correspondants afin de les intégrer dans leur nouveau grade,
- de l'embauche d'un technicien supérieur territorial contractuel pour une période de 3 ans, suite à l'obtention par le Pays Haut Languedoc et Vignobles des subventions de l'ADEME, du Conseil Régional Languedoc Roussillon et des fonds européens pour ouvrir un « Espace Info Energie » ; la réglementation en vigueur stipulant que seuls les attachés peuvent être contractualisés pour cette durée, il convient de transformer l'emploi de technicien supérieur territorial en emploi d'attaché.
- De l'arrivée à son terme, le 30 juin 2008, du contrat CAE dans le cadre duquel la chargée de mission Economie avait été embauchée ; L'Etat ayant gelé ce type de contrat, le renouvellement n'a pu être obtenu ; par conséquent, il y a lieu d'ouvrir le poste d'attaché contractuel pour une durée de 3 ans.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de bien vouloir adopter le nouveau tableau des effectifs, tel qu'annexé à la présente délibération

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le nouveau tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 15 septembre 2008.

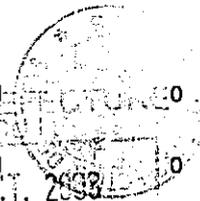
Le Président,

Francis BOUTES



TABLEAU DES EFFECTIFS SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

FILIERE	GRADE	EMPLOIS OUVERTS	POURVUS	A POURVOIR
PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET				
Administrative	DGS	1	1	0
	REDACTEUR	1	1	0
	ADJOINT ADMIN 1 ^{ère} CLASSE	1	1	0
	ADJOINT ADMIN 2 ^{ème} CLASSE	5	5	0
Technique	ADJOINT ADMIN 2 ^{ème} CLASSE STAGIAIRE	3	3	0
	INGENIEUR PRINCIPAL	1	1	0
	TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL TERRITORIAL	1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET		13	13	0
PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET				
Administrative	ADJOINT ADMIN 1 ^{ère} CLASSE 90 HEURES/ MOIS	1	1	0
	ADJOINT ADMIN 2 ^{ème} CLASSE 130 HEURES/MOIS	1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		2	2	0
PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET				
Administrative	ATTACHE Principal	2	2	0
	ATTACHE	5	5	0
	REDACTEUR	3	3	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET		10	10	0
PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET				
Administrative	ATTACHE 139 HEURES/MOIS			
Technique	ADJOINT TECHNIQUE 2 ^{ème} CLASSE 47 Heures / mois	1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		1	1	0
TOTAL GENERAL		27	27	0


 SOUS REVISION
 - 3 OCT. 2008 -
 1